

Conditions de réception du matériel de 155 G

Titre(s): Conditions de réception du matériel de 155 G / MINISTERE DE L'ARMEMENT ET DES FABRICATIONS DE GUERRE. Artillerie

Auteur(s): MINISTERE DE L'ARMEMENT ET DES FABRICATIONS DE GUERRE. Artillerie

Editeur, producteur: S. l. : s. n., 1918

Description matérielle: 7 p. ; 33 cm.

Sujet(s): 1914-1918
artillerie
canon